



Association des ITEP et de leurs Réseaux

165 rue de Paris, CS 20 001, 95680 MONTLIGNON

☎ 01 34 27 15 45 - secretariat@aire-asso.fr

POSITION AIRE

A PROPOS DE JEUNES PRESENTANT DES DIFFICULTES MULTIPLES.

L'AIRE réaffirme avec plus de force et de véhémence, son opposition à la stigmatisation d'enfants et d'adolescents pour lesquels il serait question de trouver « une case ».

Elle entend rappeler d'ailleurs s'il en est besoin, ses valeurs et l'essence même de son action au quotidien, fondées sur la dynamique créative de ses membres dont les réalisations au plan local, territorial et national, ont été confortées par les autorités publiques.

Ainsi en est-il, de l'expérimentation en cours que mènent certains ITEP sur « le dispositif et les parcours », inscrite dans la loi de Santé et dont se sont saisies la CNSA et la DGCS.

De même, le rapport PIVETEAU, qui dans son introduction précise ceci : « la mise en place d'un dispositif particulier n'est pas une bonne voie [...] sont concernés [...] tous les partenaires de l'accompagnement bien au-delà du seul champ médico-social [...] ».

Ces exemples sont autant d'étayages venant confirmer pour l'AIRE, une conception de pratiques professionnelles originales, novatrices, loin d'un « formatage » et d'une adaptation à « des cases » contre évolution.

De fait, l'étendue de son expérience dans le champ de l'accompagnement singulier « d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages », engage l'AIRE depuis de très nombreuses années, dans la lutte contre tout ce qui pourrait réduire la personne à son symptôme et à ses actes par la négation de sa dynamique évolutive.

Aussi face à des jeunes dont les difficultés multiples mettent à mal les institutions dédiées, l'AIRE propose à nouveau, des solutions décroisées, basées sur des coopérations, un travail à plusieurs, et interinstitutionnel prenant appui sur des compétences multiples et diverses parmi lesquelles celles des ITEP ont une grande part.

Reprenant les propos énoncés dans le rapport PIVETEAU « la réponse attendue [...] suppose, face à une situation de handicap complexe, le rassemblement coopératif de plusieurs autorités et compétences et, une capacité de les mobiliser dans la durée », l'AIRE, forte de son expertise en termes d'intervention interdisciplinaire s'inscrit totalement dans ce travail interinstitutionnel qui garantit à chaque jeune, un accompagnement personnalisé et un parcours fluide dans le respect de chacun et vers une inclusion définitive.

Texte validé par le Conseil d'administration du 16 mars 2016.